



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 11 mars 2004 — N° 48

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 04.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motion de censure

M. Legendre (Blainville) propose :

QUE cette Assemblée blâme sévèrement le gouvernement du Québec pour avoir abandonné les régions et pour avoir notamment refusé de donner suite à la motion adoptée le 29 octobre 2003 lui demandant de présenter dans les meilleurs délais un plan d'action pour soutenir le développement des régions du Québec.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Sirros, premier vice-président, informe l'Assemblée qu'il a réparti le temps de parole pour la discussion de cette motion de la façon suivante : 20 minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; 20 minutes sont allouées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe et le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les deux groupes parlementaires ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Legendre (Blainville).

À 12 heures, M. Sirros, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

11 mars 2004

La séance reprend à 14 h 08.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 39 Loi modifiant la Loi sur les forêts

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Séguin, ministre des Finances, dépose :

Le rapport, en date du 10 mars 2004, sur le mandat spécial pour les dépenses du 1^{er} avril au 31 mai 2004, conformément à la *Loi sur l'administration financière*.
(Dépôt n° 702-20040311)

Dépôts de rapports de commissions

M. Cusano (Viau), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, les 10, 12, 17, 24, 25 et 26 février et les 2 et 4 mars 2004, a procédé à une consultation générale et a tenu des auditions publiques à l'égard du document intitulé *La planification des niveaux d'immigration 2005-2007*.

(Dépôt n° 703-20040311)

11 mars 2004

Dépôts de pétitions

M. Vallières (Richmond) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 14 usagers des services de l'urgence de l'Hôpital Saint-Louis de Windsor et résidents de la ville de Richmond, concernant les heures d'ouverture des services d'urgence de l'Hôpital Saint-Louis de Windsor.

(Dépôt n° 704-20040311)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Doyer (Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 8 380 citoyens et citoyennes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, concernant le prolongement de l'autoroute 20 entre Sainte-Luce et Mont-Joli.

(Dépôt n° 705-20040311)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Charest, premier ministre, dépose :

Copie d'un article de M. Gilles Fisette, du quotidien *La Tribune*, concernant les états financiers de la Société d'aide au développement du Haut-Saint-François.

(Dépôt n° 706-20040311)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à certains avis sur les travaux des commissions.

11 mars 2004

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Rapport du groupe de travail sur le rôle de l'État québécois dans le capital de risque* ;
- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités du Québec ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 38, Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être ;
- la Commission des institutions, afin de tenir des auditions publiques dans le cadre d'une consultation particulière à l'égard de l'étude du projet de loi n° 2, Loi concernant l'obtention et l'exécution réciproques des décisions en matière d'aliments.

Motions sans préavis

Mme Gagnon-Tremblay, ministre responsable de la Francophonie, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine internationale de la Francophonie qui se tiendra au Québec, à compter du 14 mars prochain, ainsi que la Journée internationale de la Francophonie, célébrée le 20 mars, qu'elle réaffirme son attachement aux institutions de la Francophonie et qu'elle exprime son appui formel à la tenue du Sommet de la Francophonie à Québec, en 2008.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

11 mars 2004

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Boisclair, leader de l'opposition officielle, Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Tomassi (LaFontaine) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent :

QUE l'Assemblée nationale exprime son soutien aux Québécois d'origine italienne et émette le souhait que le CRTC accorde une licence de diffusion à RAI international.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'adhésion de la Baie-des-Chaleurs au Club mondial des plus belles baies du monde.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin de préparer le rapport final de la commission sur le document intitulé *Une réforme de l'accès à l'information : le choix de la transparence*.

11 mars 2004

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 19 mars 2004, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) s'adressera à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « En matière de santé : engagements du gouvernement du Québec et transferts fédéraux ».

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motion de censure

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de censure de M. Legendre (Blainville).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 57 en annexe)

Pour : **32** Contre : **57** Abstention : **0**

11 mars 2004

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Papineau (Prévost) à Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, concernant la déportation de M. Mohamed Cherfi ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Legendre (Blainville) à M. Audet, ministre du Développement économique et régional, concernant un plan de relance pour les régions. Mme Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, remplace le ministre du Développement économique et régional pour ce débat.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 16 mars 2004, à 14 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 18 h 27, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 mars 2004, à 14 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

11 mars 2004

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de censure de M. Legendre (Blainville):

(Vote n° 57)

POUR - 32

Arseneau	Cousineau	Legendre	Simard
Beaudoin	Deslières	Léger	St-André
Bédard	Dion	Lelièvre	Thériault
Boisclair	Doyer	Lemieux	<i>[Masson]</i>
Bouchard	Dufour	Marois	Tremblay
<i>[Vachon]</i>	Harel	Morin	Turp
Boucher	Jutras	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	Vermette
Caron	Landry	Papineau	
Charest	Legault	Pinard	
<i>[Rimouski]</i>	<i>[Rousseau]</i>	Robert	

CONTRE - 56

Auclair	Charlebois	Hamad	Normandeau
Audet	Cholette	Hamel	Ouimet
Bachand	Clermont	Houda-Pepin	Paquet
Béchar	Corbeil	Jérôme-Forget	Paquin
Bergman	Courchesne	Kelley	Pelletier
Bernard	Cusano	Lamquin-Éthier	Perreault
Bernier	Delisle	L'Écuyer	Reid
Blackburn	Després	Lessard	Rioux
Bouchard	Dubuc	MacMillan	Séguin
<i>[Mégantic-Compton]</i>	Dupuis	Marcoux	Soucy
Boulet	Gabias	Marsan	Théberge
Brodeur	Gagnon-Tremblay	Mercier	Tomassi
Chagnon	Gaudet	Moreau	Vallières
Charest	Gauthier	Morin	Vien
<i>[Matane]</i>	Gautrin	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	